



Retour sur un divorce + abus de confiance

Par **expado_old**, le **22/12/2007** à **15:45**

Bonjour et merci. Je suis divorcée depuis 2 ans et j'ai 3 enfants. Quand nous avons divorcé nous habitions à Tokyo. On a fait le divorce à pau en mettant de fausses adresses françaises et garde alternée, pas de pension, les parts fiscales pour lui car il prenait tous les frais des enfants à sa charge, pas de pension compensatoire (car l'avocat m'avait dit ne pas y avoir droit étant jeune et avec 1 travail, que j'ai arrêté durant 7 ans et demi pour mes enfants), je n'ai eu droit qu'à la CAF. De retour en France, avec mes 2 derniers enfants, l'aîné a voulu faire sa 3ème à Tokyo, j'ai repris mon travail. Et je me suis rendue compte de ma naïveté, du pouvoir de manipulation que mon ex mari avait et a encore sur moi. Je suis retournée voir des avocats et j'ai recommencé une procédure. Pour le moment, je vie dans un appartement qui est à mon ex mari qu'il a acheté pour me loger moi et les enfants. J'ai payé tous ce qui concerne les enfants (centre, cantine, activités, médecin, vêtements etc...). Mon ex mari voulait que je lui paye un loyer mais ne m'a jamais proposé les papiers du bail (moi j'avais le dossier pour la caf), il voulait 1030 euros (je gagne aux alentours de 1600 secrétaire médicale). Il a pris à sa charge sans me demander mon avis toutes les factures (EDF, gaz, freebox, portable pour moi et les traites de l'appartement). Appartement qu'il a acheté en me volant 30000 euros (seul argent de côté que j'avais). J'ai mon fils aîné avec moi depuis août 2006. Aujourd'hui, il me propose le même arrangement en me disant que je ne lui dois rien pour l'appart (13 000 en comptant les factures) et qu'il ne me doit rien pour les enfants sauf les remboursements mutuelles, que je lui loue l'appart pour 830 euros (lui prend les charges de 100 euros) avec bail. Il veut bien me rembourser mes 30 000 mais en deux fois le 1er mars et le 1er octobre car lui a des frais sur sa maison (oui il a aussi une maison, on avait un contrat de mariage) et qu'il doit acheter deux voitures neuves une pour lui une pour sa compagne. Il est ingénieur de retour le 23/12 d'expatriation à Tokyo et gagne dans les 4000 euros (sur ses dires). J'ai fourni mes fiches de paye etc... pas lui. Et il me propose de me donner 450 euros par mois non déclarable pour lui comme pour moi. Si je refuse ce scénario, il me fait expulser, demande à être remboursé, plus des dommages et intérêts, menace de raconter aux enfants l'argent

perdu aux impôts etc.Je viens de rater un logement. Quels conseils avez vous